

Compétences de base professionnelles : des parcours sur mesure pour les publics les plus fragiles

11 Mars 2020



© Fotolia

Le Conseil régional d'Ile-de-France présente le nouveau programme des formations transversales liées aux compétences de base et mobilise tous les acteurs pour l'accompagner et le promouvoir auprès des publics.

Le 25 février, les équipes du **Conseil régional d'Ile-de-France** intervenant sur le **Programme régional des formations transversales (PRFT)** réunissaient les organismes mandataires du dispositif « **Compétences de base professionnelles** ».

Trois ans après son lancement, ce dispositif réaménagé est conforté par des financements renforcés dans le cadre du **Plan régional d'investissement dans les compétences (Pric)** et un bilan positif : 29,15 M€, une amélioration du retour à l'emploi, des résultats probants pour les publics non lecteurs non scripteurs (atteinte du niveau A1) et du public relevant de l'illettrisme.

Les principales innovations en 2020 portent sur le développement des **Périodes de mise en situation en milieu professionnel** et des **modules de recherche d'emploi**, sur la **territorialisation par bassin** et les **expérimentations visant les titres professionnels** (Assistant de vie aux familles, Hygiène et sécurité).

L'animation régionale accompagne année les organismes sur les évolutions, les modalités de gestion et de suivi, et l'appui des équipes sur les volets administratifs, financiers et pédagogiques. Cette année, la réorganisation renforce la territorialisation du dispositif avec la désignation de **deux référents par département**.

Des parcours différenciés

La fusion de « Compétences de base professionnelles » et « Cap Compétences » débouche sur 3 parcours pour l'accès à l'emploi et la formation :

- **Compétences et projet** (démarrage du travail sur CléA, connaissance des métiers, présentation des types de formation) - 50 à 300 heures ;
- **Accès emploi formation** (stabilisation du projet, objectifs de remise à niveau en situation professionnelle, techniques de recherche d'emploi, certification CléA) - 70 à 250 heures ;
- **Préparation des titres professionnels** (a minima niveau de français A1 pour les titres Assistant de vie aux familles, Agent de propreté et d'hygiène, et pour le certificat de sauveteur) - 350 à 750 heures (temps plein, dont stage obligatoire en entreprise avec rémunération).

Le rôle de la **carte de compétences** est réaffirmé, de même que l'accès aux **certifications en langue française** ; l'usage de l'outil numérique carte de compétences/CléA favorise en effet la construction des objectifs du parcours.

Des partenaires mobilisés en appui

Pour permettre la diffusion de ce dispositif auprès d'un large éventail de prescripteurs et d'acteurs, des organismes ont présenté leur offre de service :

- Agefiph : [Ressource Handicap Formation](#) [1] et actions de professionnalisation
- CDRIML : appui territorial et numéro vert 0800 11 10 35

- Pôle Emploi : process pour orienter et saturer les places
- Défi métiers : cartographie de l'offre de formation linguistique et process de référencement dans DOKELIO Ile-de-France pour un affichage précis des détails des parcours.

Enfin, l'application QIOZ développée par la Région peut favoriser la pratique du Français langue étrangère.

Les nouveautés annoncées renforcent le lien entre formation et emploi avec, notamment, des modules co-construits avec la branche hôtellerie-restauration autour du Test de connaissance du français (TCF).

Une prochaine réunion de travail permettra d'optimiser les prescriptions et les flux de publics vers les sessions proposées sur l'ensemble du territoire.

Téléchargez le [support de présentation](#) [2]

Christine Barret-Labre

Tags : [cartographie](#) [3] | [DOKELIO Ile-de-France](#) [4] | [compétences de base](#) [5] | [carte de compétences](#) [6]